

CONSTITUTION DES DOSSIERS

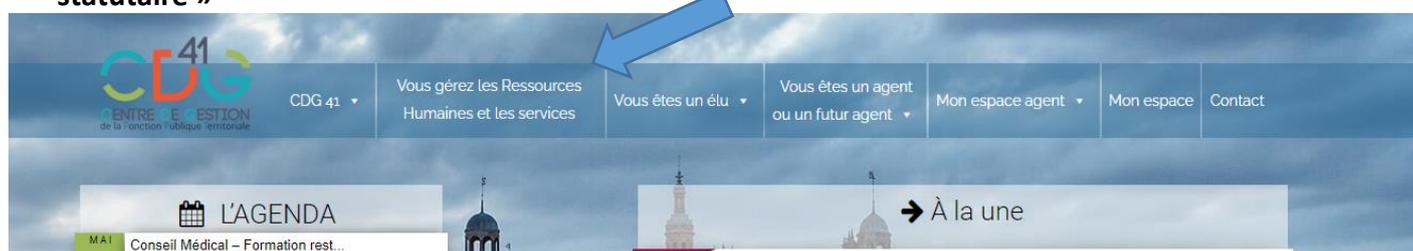
SAISIE DE LA PRE-INSCRIPTION EN LIGNE OBLIGATOIRE ET UNIQUEMENT JUSQU'AU 31 MAI 2024, 17h

Si vous souhaitez proposer à la promotion interne un ou des agents, vous devez IMPERATIVEMENT vous connecter avec vos identifiants et mot de passe sur notre site : <https://www.cdg-41.org/> (accès réservé) et suivre les instructions suivantes :

1. Se connecter sur le site internet du CDG41

2. Se rendre sur la page d'accueil

3. Sélectionner « Vous Gérez les Ressources Humaines et les services » puis « Conseil et accompagnement statutaire »



4. Cliquer sur PROMOTION INTERNE – Promotion interne 2024

Vous accédez sur une page comportant :

- Les LDG Promotion Interne 2024-2027
- La notice PI 2024
- Les conditions d'accès aux grades
- Les instructions pour constitution des dossiers
- Les documents obligatoires (bordereau de pièces et attestation de l'autorité territoriale)
- Tous les documents utiles (circulaire, modèles)

Prenez connaissance des informations contenues dans les documents et particulièrement :

- des Lignes Directrices de Gestion Promotion Interne (dont les critères contenus dans les formulaires catégories A, B et C)
- des conditions statutaires d'accès aux grades
- de la notice d'information (présentant notamment les étapes de la constitution des dossiers et les conditions de formation)

Un bouton « pré-inscription » vous permettra d'accéder au formulaire en ligne.

Ce formulaire comporte les principales informations relatives à l'état civil de l'agent et aux conditions statutaires.

Votre arrêté fixant vos Lignes Directrices de Gestion (exécutoire ET en cours de validité) devra être joint pour valider la pré-inscription. **Toute absence de LDG valides entraînera la non recevabilité du dossier.**

Formulaire en ligne (pour information)

Formulaire de pré-inscription en ligne 2024
PROPOSITION D'INSCRIPTION AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE

Collectivité

Contact pour ce dossier

Nom et prénom

Téléphone

Email

La collectivité

Nombre d'habitants

Nombre d'agents employés (fonctionnaires et contractuels confondus) :

En catégorie A

En catégorie B

En catégorie C

L'agent

Nom de l'agent et prénom

Date de naissance

Age au 1er janvier de l'année

Sexe :

- Femme
 Homme

Intitulé du poste

Grade actuel

Echelon

Proposition

Grade d'accès au titre de la promotion interne :

Soit un grade de :

- Catégorie A
 Catégorie B
 Catégorie C

Le cas échéant, proposition faite au titre du :

(voir tableau des conditions et sélectionner le numéro correspondant aux conditions remplies et pour lesquelles l'agent est présenté. Ex : agent de maîtrise sans examen = au titre du 1° ; agent de maîtrise avec examen pro et ancienneté réduite = au titre du 2°)

Nombre de présentations (celle-ci comprise)

Remplit les conditions depuis le

Carrière

Date de nomination dans une autre fonction publique (Etat ou Hospitalière)

Date de nomination dans la Fonction Publique Territoriale

Date de nomination dans le cadre d'emplois

Mode d'accès dans le cadre d'emplois

Date de nomination dans le grade actuel

Service militaire

- Non
 Oui

L'agent a-t-il déjà bénéficié d'une nomination dans un cadre d'emplois par voie de promotion interne au choix (c'est à dire sans examen professionnel) au cours de sa carrière ?

- Non
 Oui

L'agent a-t-il déjà bénéficié d'une nomination dans un cadre d'emplois par voie de promotion interne au choix (c'est à dire sans examen professionnel) au cours de sa carrière ?

- Non
 Oui

Fait à

Le

Le Maire, Le président,

Ce document complété en ligne est à imprimer suite au retour par mail de la préinscription et à accompagner du formulaire de cotation issu des lignes directrices de gestion promotion interne 2024-2027 et de chaque pièce jointe justificative requise.

Le dossier COMPLET est à adresser en 2 exemplaires originaux.

Aucun fichier n'a été sélectionné (Obligatoire)



Tous les champs sont bloquants exception faite de « Le cas échéant, proposition faite au titre du : »)

5. Ce formulaire, une fois rempli et validé, est adressé automatiquement au CDG41 pour pré-inscription ainsi que sur la boîte mail que vous aurez renseignée dans la partie CONTACT. Il sera accompagné du questionnaire issu des LDG Promotion Interne 2024-2027 et adapté à la candidature soumise (questionnaire catégorie A ou B).

Ce questionnaire est à renseigner par vos soins et à compléter des justificatifs et pièces requis. Il est à faire signer également par l'autorité territoriale pour joindre aux dossiers papiers (2 exemplaires originaux).

Il est conseillé de préparer les différents documents requis, selon les critères de la candidature soumise, tels que :

- Organigramme
- Fiche de poste actuelle (modèle sur notre page Promotion Interne)
- Fiche de poste projetée si inscription sur liste d'aptitude (modèle sur notre page Promotion Interne)
- Etat des services (modèle sur notre page Promotion Interne)
- Rapport de la collectivité (modèle sur notre page Promotion Interne)
- Lettre de motivation de l'agent (modèle sur notre page Promotion Interne)
- 3 derniers entretiens annuels de l'agent
- Attestations de formations (voir le focus FICHE 4 de la notice d'information)
- Les arrêtés justifiant une NBI (prise de poste à responsabilités, maître d'apprentissage, participation aux instances consultatives...), les justificatifs relatifs à la participation à la vie de la collectivité ou au service public (Formateur (en sus des missions exercées), conseiller ou assistant de prévention, secouriste en santé mentale, SST, pompier volontaire, réserve civile, sanitaire ou militaire)
- Les justificatifs d'exercice d'un mandat syndical (en cours de validité)
- Attestation de suivi de préparation concours ou examens, de présentation aux concours ou examens, liste d'aptitude, liste d'admission (relatives au grade pour lequel l'agent est présenté)
- Justificatif de mutualisation (mises à disposition, ententes, services communs) ou nomination agent intercommunal (agent positionné sur un même grade dans plusieurs entités) ou pluricommunal (agent positionné sur différents grades au sein d'une même structure ou plusieurs)
- L'attestation finale de l'autorité territoriale sur l'intégrité du dossier et la fiabilité des éléments saisis et joints (modèle sur notre page Promotion Interne)

L'association de l'agent à la démarche est incontournable pour la lettre de motivation mais également pour la production de certains justificatifs.

ATTENTION

L'absence de justificatif ne permettra pas de prendre en compte la sélection pour la cotation : seuls les champs justifiés (joindre attestation, justificatif, arrêté...) pourront être pris en compte dans le calcul.

L'autorité territoriale signe **l'attestation finale** (modèle en ligne) qui est **impérativement** jointe au dossier

Chaque dossier devra être envoyé en double exemplaire (2 originaux).

LES PRE-INSCRIPTIONS DEVRONT ETRE SAISIES EN LIGNE LE 31 MAI 2024 AVANT 17h.
LES DOSSIERS DE CANDIDATURE DEVRONT ÊTRE ENVOYES LE 3 JUIN 2024 DERNIER DELAI.
(Cachet de la poste faisant foi)